

# Stratégies d'accès aux aliments des ménages ruraux après la dévaluation<sup>1</sup> (région de la Vallée du Bandama en Côte d'Ivoire)

Pierre Janin

Géographe, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM), 01 BP 1434 Bouaké 01, Côte d'Ivoire

1998

Cette étude s'appuie sur deux enquêtes rurales menées selon la méthodologie des observatoires. Des lieux et des situations qualitativement représentatives de la micro-diversité des situations agro-économiques et des évolutions observées après 1994 ont été retenus afin de tester nos hypothèses : i) la tendance est à la détérioration qualitative, quantitative et subjective de la satisfaction des besoins alimentaires ; ii) les politiques macro-économiques contribuent à accroître les inégalités et à renforcer la vulnérabilité alimentaire des ménages ; iii) les stratégies d'accès aux aliments mises en place par les ménages ruraux exercent une action ambivalente sur la sécurité alimentaire.

Faute de données de base antérieures à la dévaluation, nous avons délibérément opté, au cours de cette première phase, pour une approche qualitative de la consommation et de la capacité de réponse des ménages ruraux aux chocs exogènes (stress économique, aléas sociaux, risque climatique). Les effets de la dévaluation sur la consommation sont perceptibles mais restent circonscrits à certains produits alimentaires extérieurs au style alimentaire baoulé et dont les prix se sont fortement renchérissés. Car le régime de base, dépendant des cultures pratiquées au sein de l'exploitation a moins évolué qu'en ville. Parallèlement, la hausse générale du coût de la vie implique la mise en place de stratégies transitoires (réallocation des dépenses, complément de revenu, diversification des activités) afin de réduire le degré d'exposition à l'insécurité alimentaire. Alors même que les tentatives pour alléger les charges familiales et réduire la taille des groupes de commensalité restent, à la différence du milieu urbain, « socialement » inacceptables et peu efficaces.

Dans l'ensemble, la réactivité des actifs ruraux semble avoir été stimulé par la dévaluation mais reste très inégale en fonction de incertitudes qui organisent le quotidien. L'instabilité et la précarité des ressources, la variabilité des dotations alimentaires sont des contraintes pérennes difficiles à lever qui conditionnent le degré de vulnérabilité alimentaire des ménages.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, savane, coton, accès aux aliments, consommation alimentaire, insécurité alimentaire, vulnérabilité.

<sup>1</sup>Le travail de recherche présenté dans cet article est mené, depuis 1997, dans la région de la vallée du Bandama (Côte d'Ivoire) par l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) et l'Université de Bouaké. Il intègre une composante « sécurité alimentaire des ménages ruraux » (P. JANIN et A. POAME) et deux volets urbains : « consommation » (F. AKINDES), « vulnérabilité et résilience » (V. BRIAND) depuis 1998.

Fonds Documentaire IRD

Cote : Bx 24340 Ex : unique

Fonds Documentaire IRD



010024340

Avec l'émergence de la notion de « sécurité alimentaire élargie », l'analyse de la question alimentaire en Afrique sub-saharienne a bénéficié de nombreux apports conceptuels au cours des années 80. Puis, elle a connu de nouveaux développements thématiques (insécurité alimentaire et risque, vulnérabilité et résilience, pauvreté et inégalités face à l'insécurité) au cours de la dernière décennie en raison d'une évolution rapide de l'environnement global. Dans un contexte d'ajustement structurel, de désengagement des Etats, de libéralisation et de mondialisation des échanges, elle est désormais moins une problématique de la production que de l'accessibilité, de la répartition et du maintien des styles alimentaires<sup>2</sup>.

La persistance de l'insécurité alimentaire - malgré une production suffisante - est à rechercher dans les modalités de répartition des denrées disponibles, importées ou nationales, dans la politique de stockage et de prix comme dans les modes de régulation du système alimentaire et de répartition intra-familiale de la nourriture.

Si la sécurité alimentaire est bien un « fait social total » (COURADE et CALVO 1992) en cette période de changement de mode de régulation (plus de marché et moins d'Etat, disparition des stocks de sécurité et de régulation, gestion de la production céréalière mondiale en « flux tendus » rendant les prix très volatils), l'approvisionnement, la gestion des réserves, la capacité physique et économique des populations à acquérir une alimentation adaptée se pose avec une actualité renforcée, notamment pour certaines catégories de population ayant subi les effets conjoints des politiques d'ajustement et de la dévaluation du Fcfa (COURADE 1996 ; COURADE et HAUBERT 1997 ; DIBLEY, REARDON et STAATZ 1996).

Les processus d'appauvrissement à l'œuvre en Afrique subsaharienne - dans les villes comme dans les campagnes - indiquent que l'instabilité des revenus, la précarisation des activités comme la réduction des possibilités d'intervention de l'Etat ou de la « famille-providence » rendent plus aléatoires et incertaines la capacité à se nourrir de manière suffisante et équilibrée en restant dans le cadre de ses préférences alimentaires. Cette incapacité à lutter procède en majeure partie de la méconnaissance des dynamiques d'adaptation des populations vulnérables au nouvel ordre économique mondial ; ce qui rend difficile la proposition de politiques pertinentes, tant économique que nutritionnelle. D'où l'intérêt très actuel de recherches portant à la fois sur les formes et modes de consommation - comme « indicateur » instantané du niveau d'insécurité alimentaire - mais aussi sur les stratégies d'accès aux aliments, individuelles et collectives, à court et moyen terme susceptibles de servir « d'analyseurs » pour une approche en terme de vulnérabilité alimentaire.

Après une présentation succincte du cadre d'enquête et des caractéristiques du modèle de consommation rural baoulé, ce texte entend montrer que l'évolution des stratégies de base n'est pas incompatible avec le souci de maintien du style alimentaire. On peut toutefois regretter que l'incitation positive de la dévaluation conduise à une aggravation des disparités socio-économiques et de l'insécurité alimentaire potentielle.

---

<sup>2</sup>Adéquation offre/demande sur les marchés physiques ; denrées de base physiquement et économiquement accessibles ; répartition équitable des revenus entre groupes sociaux, à l'intérieur des groupes sociaux et partage alimentaire à l'intérieur des familles ; résistance à la généralisation d'un modèle alimentaire unique.

## 1. Méthode d'enquête, échantillonnage et caractéristiques de base

Notre choix s'est porté sur un espace caractérisé par une grande variabilité de la répartition intra-annuelle des pluies et un relatif déficit pluviométrique (ORSTOM 1996) : la « Région de la Vallée du Bandama ». L'exposition à ce risque agro-climatique nous a conduit à penser qu'une proportion conséquente de ménages pourrait se trouver en situation de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire potentielle.

Ce choix a été également partiellement motivé par l'ancienneté et la densité des relations d'échanges avec les centres urbains secondaires (MINISTÈRE DU PLAN 1966) et la proximité d'un important marché urbain de consommation (la population de Bouaké est estimée à 700.000 habitants en 1997). Cet espace couvre deux sous-ensembles distincts:

- La zone occidentale *baoulé* (sous-groupe *akan*, majoritairement animiste) constitue un espace agro-écologique de transition entre les savanes préforestières du «V baoulé» et les savanes arbustives septentrionales. La pluviométrie annuelle oscille entre 1.100 à 1.300 mm. En dépit d'une tradition d'émigration rurale vers les espaces forestiers côtiers, les densités y sont assez élevées (50 hab/km<sup>2</sup>). On observe une grande hétérogénéité des situations agro-économiques au sein des petites unités paysannes de production : quelques producteurs cotonniers encadrés voisinent avec des petits caféiculteurs en phase de diversification, quelques riziculteurs de bas-fonds et de nombreux producteurs de vivrier marchand (CHALEARD 1996). Cette diversité est susceptible d'aboutir à la caractérisation de situations alimentaires contrastées.
- La zone *tagouana-djimini* (sous-groupe *sénoufo*, musulman) correspond aux départements de Katiola et de Dabakala. Elle est peu densément peuplée (10 à 20 hab/km<sup>2</sup>) mais connaît des problèmes de reproduction de la fertilité et de stabilisation des systèmes de culture. Elle possède un caractère «soudanien» plus affirmé : prédominance de la savane arbustive, pluviométrie annuelle comprise entre 900 et 1.000 mm. Les situations agricoles sont moins différenciées en raison d'une moindre diversification des systèmes. La mobilité géographique des actifs y est beaucoup moins forte. En revanche, la pratique de l'élevage bovin conduit à une plus forte concurrence spatiale. Trois cultures prédominent : l'igname, le coton et l'anacarde.

Ces enquêtes, par entretien semi-directif individuel à passage unique, ont eu lieu entre janvier et septembre 1997. Au total, 320 exploitations ont été enquêtées dont 160 en zone dense baoulé. Pour le site « baoulé », elles ont été réparties dans 28 villages et 4 départements (Bouaké, Béoumi, Sakassou, Tiébissou couvrant un peu plus de 10.000 km<sup>2</sup>), à raison de 6 exploitations par village.

L'échantillonnage a été réalisé par choix semi-raisonné. Il a combiné des éléments spatiaux et géographiques avec des critères socio-démographiques tirés du Recensement Général de la Population de 1988 et d'autres extraits de données agricoles plus anciennes (Recensement National de l'Agriculture de 1974) afin d'obtenir une meilleure représentativité de la diversité agro-économique<sup>3</sup>. En outre, l'accessibilité des villages a été retenue comme un critère probant de discrimination puisque la proximité des marchés urbains joue un rôle déterminant dans certaines stratégies de compensation et d'amélioration des revenus mises en œuvre après la dévaluation. Ainsi, 26% des petites unités paysannes de productions enquêtées résidaient à proximité d'une route bitumée ; 35% bénéficiaient d'une piste à viabilité permanente et 38% souffraient d'un enclavement permanent ou de difficultés saisonnières d'accès. Toutefois, la désignation des villages été faite de manière aléatoire au sein de chaque sous-préfecture.

<sup>3</sup> Age, sexe, pratique d'une culture d'exportation (coton, café ou cacao même résiduelle), statut matrimonial.

L'unité d'exploitation, regroupant plusieurs responsables d'itinéraire technique résidents<sup>4</sup> a été retenue comme cadre d'enquête plutôt que l'unité de consommation stricto sensu en raison de la fluidité des groupes de commensalité. L'unité d'observation est le ménage nucléaire et les individus qui la composent. Le ménage est composé d'une ou plusieurs cellules maritales. Il a été défini, pour les besoins de l'enquête comme l'ensemble des personnes apparentées ou non :

- qui vivent dans une même concession (une seule unité de résidence pouvant toutefois comporter plusieurs unités d'habitation) ;
- répondent à l'autorité d'un même chef de ménage (également chef d'exploitation dans 95% des cas) ;
- dépendent économiquement entièrement ou partiellement de lui ;
- et partagent leurs repas à domicile à partir d'un stock communautaire<sup>5</sup>.

Le questionnaire était organisé en 7 modules indépendants : « ménage de résidence et famille », « gestion des charges familiales », « transferts et solidarités communautaires », « mobilité des actifs », « sécurisation foncière », « production agricole et consommation alimentaire ». Nombre de questions couvraient une période de rappel inférieure à 6 mois (dépenses, récoltes, ...), d'autres portaient sur l'année écoulée (charges familiales, ...), plus rarement sur plusieurs années (réactions à la dévaluation). Elles s'adressaient d'abord au chef de ménage/d'exploitation mais des fiches étaient également remplies par d'autres actifs de l'exploitation.

**Tableau 1 : Caractéristiques socio-démographiques des ruraux**

Ménages	Très pauvres	Pauvres	Intermédiaires	Riches
Effectif	40	41	39	40
Effectif des individus	242	276	262	277
Nombre moyen d'individus	5.9	6.7	6.7	6.9
Nombre total d'individus à charge	4.1	5.6	5.1	6.0
Personne à charge extérieure au ménage (%)	44	61	67	78
Hausse des charges familiales depuis 1 an (%)	22	27	40	43
Age moyen du CE (ans)	49	44	41	43
CE illettrés (%)	80	78	61	42
Femmes CE (%)	12	17	5	0
CE ayant émigré (%)	68	73	73	90

Source : enquête personnelle (après répartition par quartiles de revenu).

Le tableau 1 présente certaines caractéristiques socio-démographiques de base des ménages répartis en quartiles. A la différence du milieu urbain (AKINDES 1998), la taille des ménages évolue peu en fonction de la situation économique. En revanche, le nombre des dépendants économiques tend à s'accroître plus rapidement et s'élargir à la parentèle éloignée (VIMARD 1997). Si l'âge du chef d'exploitation n'apparaît pas comme un facteur discriminant, l'acquisition de savoirs et de savoir-faire par l'école, l'apprentissage ou le travail en ville sont des éléments à prendre en compte dans une évaluation des stratégies d'accès aux aliments et de la vulnérabilité/résilience des ménages.

<sup>4</sup>Le statut de résident est établi à partir d'une durée de séjour supérieure ou égale à 6 mois.

<sup>5</sup>Les récoltes de chaque responsable d'itinéraire technique ont été individualisées lors de l'enquête mais regroupées ensuite parce qu'elles étaient souvent consommées collectivement au sein du groupe de résidence.

**Tableau 2 : Caractéristiques socio-économiques des ruraux**

Ménages	Très pauvres	Pauvres	Intermédiaires	Riches
Initiative agricole depuis 1994 (%)	41	49	54	70
Initiative non-agricole depuis 1994 (%)	23	42	65	63
Revenu annuel net moyen (Fcfa)	42.000	155.000	345.000	945.000
Revenu quotidien net moyen (Fcfa)	115	425	945	2.600
Baisse des achats alimentaires après 1994 (%)	14	12	21	23
Dépenses des dernières 24 h (Fcfa)	615	910	1.050	1.200
Solde des échanges communautaires (Fcfa)	-1.600	+19.450	+32.600	-16.400

Source : enquête personnelle (après répartition par quartiles de revenu).

Pour sa part, le tableau 2 présente les principales données socio-économiques des ménages qui serviront à mettre en évidence les effets de la dévaluation sur la demande et les niveaux de consommation, la formation de l'offre alimentaire. Mises en relation avec la nature du régime alimentaire avant/après crise, elles devraient confirmer l'hypothèse selon laquelle la dévaluation aurait tendance à réduire la diversité alimentaire et conforter le régime alimentaire traditionnel. Ce phénomène est contrebalancé par une hétérogénéisation des situations économiques (disparité de pouvoir d'achat) et, partant, un accroissement de la vulnérabilité de certaines populations rurales.

## 2. Faible évolution du modèle de consommation baoulé

En dépit d'un ajustement rapide de la consommation aux revenus disponibles le régime alimentaire des ménages ruraux baoulé a fondamentalement peu évolué.

### 2.1. Ration alimentaire basée sur les ignames

Le modèle de consommation rural baoulé dépend encore essentiellement de la nature des cultures de base pratiquées sur l'exploitation. C'est pourquoi, il est peu diversifié. Ignames, manioc et maïs sont les cultures les plus diffusées depuis trois décennies (ANCEY 1974). Elles l'emportent largement sur la banane plantain et le riz - pluvial ou irrigué - qui a cependant progressé dans les systèmes de culture grâce aux efforts des sociétés de développement. Si la trilogie igname-manioc-maïs perdure, en revanche, les variétés cultivées ont parfois évolué<sup>6</sup>.

Le groupe des tubercules (ignames, manioc, plantain et taro confondus) se classe nettement en tête pour sa contribution à la ration alimentaire annuelle, réservée à la consommation. Elle atteint près de 380 kg par personne, soit près de 80% des disponibilités alimentaires annuelles globales. Cette proportion est très proche de celle obtenue (85%) par l'enquête régionale de 1962-1963 en pays baoulé avec (MINISTERE DU PLAN 1966). Ce qui dénote une remarquable stabilité du modèle de consommation. Parmi toutes les productions, les ignames - précoces ou tardives - dominent nettement avec un peu plus de 230 kg par personne. Les céréales (riz et maïs) arrivent loin derrière avec seulement 35 kg par personne et par an (environ 8% du total).

L'origine des disponibilités alimentaires fluctue fortement selon le type d'aliment et le ménage rural considéré. Pour les cultures de base du modèle de consommation alimentaire baoulé (igname, manioc, farine de manioc et maïs) le degré de dépendance extérieure est peu élevé : 7 à 13% seulement des quantités consommées sont achetées sur le marché ou reçues sous forme de don de compensation ou de partage. Cette prépondérance de l'autoconsommation pour les denrées alimentaires les plus appréciées

<sup>6</sup>L'igname *Florida* a été introduite à la fin des années 80 et a été rapidement adoptée par les producteurs.

des consommateurs était déjà relevée en 1962-1963 (94% pour les féculents et tubercules). Les exploitants consomment donc d'abord ce qu'ils cultivent, commercialisent les surplus et s'approvisionnent sur le marché pour compléter – le cas échéant – des dotations initiales insuffisantes.

Pour les cultures à faible rendement ou peu cultivées, les consommateurs complètent plus facilement leur approvisionnement sur le marché local : 69% de l'arachide consommée est achetée contre 61% de la banane plantain et 46% du riz pluvial. La part de la production familiale dans la consommation totale chute toutefois rapidement pour certains produits transformés de consommation courante (22% pour l'attiéké). Si l'on s'en tient à ces différentes observations, l'impact de la dévaluation sur le régime alimentaire a donc été limitée.

## 2.2. Consommation dépendante des disponibilités saisonnières.

Céréales et farines occupent une place importante dans la ration alimentaire journalière familiale mais ne sont pas disponibles toute l'année. En période de récolte (de juin à août), le maïs est consommé tous les jours par 37.6% des ménages. Il peut être transformé en farine mais reste peu prisé par le consommateur baoulé. Le riz pluvial local est plus fréquemment consommé que le riz importé (27.2% contre 8.1%). Son prix d'achat reste fortement dissuasif pour les ménages qui n'en cultivent pas. En effet, le revenu net moyen ne dépasse pas 1.000 Fcfa/jour, soit 150 Fcfa par personne.

Tableau 3 : Quantités récoltées autoconsommées (g/jour/personne)

Ménages	Très pauvres	Pauvres	Intermédiaires	Riches
Tubercules	900	920	1.100	1.250
Céréales	75	110	90	165

La « place » occupée par les ignames dans le style alimentaire explique certainement la faible variation observée dans les quantités autoconsommées selon le niveau de revenus (cf. Tableau 3). Ceci diffère sensiblement des autres vivriers dont les quantités disponibles augmentent sensiblement avec le niveau de ressources. Inversement, les quantités de manioc disponibles à la consommation seraient proportionnellement plus élevées chez certains ménages ruraux en situation précaire ou à la force de travail réduite (femmes veuves chefs d'exploitation, jeunes migrants saisonniers).

Les ignames constituent les tubercules les plus fréquemment consommées : 63% des ménages enquêtés en préparaient deux fois par jour, 96% une fois par jour. La combinaison de variétés précoces et tardives sur l'exploitation permet d'étaler les récoltes. Mais seules les variétés «krènglè» et «kponam» possèdent les qualités gustatives (plasticité, densité, goût) recherchées par le consommateur dont la satisfaction alimentaire dépend à la fois de la quantité mais également des représentations subjectives du «bien-manger». Au cours de la saison sèche la demande de consommation se reporte sur le manioc et son dérivé (attiéké) dont la consommation régulière s'est beaucoup développée depuis la dévaluation (11.1% en mangeaient une fois par jour).

La banane plantain est également un aliment de choix en raison de la diversité des modes de préparation (bouilli, frit, pilé, braisé) et d'habitudes alimentaires héritées des séquences migratoires en zone forestière. Mais il est rarement disponible à la consommation quotidienne (17.8%). Enfin, si les sauces à base d'aubergine, de gombo (frais/sec) ou de graine de palmiste accompagnent systématiquement racines et tubercules, les préparations à base de feuilles sont, en revanche, peu valorisées et cuisinées.

Les apports quotidiens en protéines animales sont peu diversifiés. Ils proviennent essentiellement de trois espèces de poissons (carpe, machoiron, tilapia). Le poisson sec est le plus fréquemment consommé (78.9%) devant le poisson fumé (56.5%). La consommation quotidienne de poisson frais est beaucoup moins fréquente (18.6%) et reste localisée aux nombreux petits barrages collinaires ou aux rives du lac de Kossou. Les autres apports en protéines animales sont mesurés et épisodiques : bœuf, mouton, porc, volaille sont préparés une fois par an dans 30 à 45% des exploitations. Seul le petit gibier (agouti, rat palmiste, rat, pigeon) est susceptible d'être incorporé à la ration quotidienne (11.8%). Malgré tout, le rappel de la consommation des dernières 24h a montré que viandes et poissons constituaient le premier poste de dépense du ménage (650 Fcfa), devant l'huile (205 Fcfa) et le riz (50 Fcfa). Ce qui était déjà le cas lors des enquêtes de 1962-1964 (MINISTÈRE DU PLAN 1966).

### **3. Recompositions observées dans les stratégies de base**

Contrairement aux citadins, aucune mesure d'accompagnement n'était prévue en Côte d'Ivoire pour les ménages ruraux dans les différents programmes d'ajustement. Dans un contexte d'appauvrissement généralisé, on espérait qu'ils se « débrouillent » en gérant la pénurie par une réduction de leurs dépenses courantes, le développement de stratégies compensatrices de revenu ou un recours accru aux filets de sécurisation communautaire (JANIN 1997).

#### **3.1. Ajustements sélectifs de la consommation**

En économie fortement monétarisée (ville, agriculture d'exportation) la demande de consommation semble fortement dépendante de la capacité économique des ménages à acquérir les denrées alimentaires de base. C'est pourquoi, le phénomène de contraction sévère de pouvoir d'achat, subi par une très grande majorité des ménages africains entre 1985 et 1994, et la dévaluation ont eu des répercussions décisives sur les niveaux de consommation alimentaire (AKINDES 1998, COURADE, de SUREMAIN et al. 1998)<sup>7</sup>. On a même noté une augmentation du nombre de personnes exclues des circuits de redistribution des revenus en milieu urbain<sup>8</sup>.

En milieu rural de savane, la stratégie de rapprochement des dépenses du pouvoir d'achat réel disponible est la plus communément et immédiatement mise en œuvre par les groupes familiaux. Elle implique des évolutions – qualitatives et quantitatives – importantes dans la ration alimentaire de base de certains ménages ruraux depuis la dévaluation. Les évolutions observées dépendant, à la fois, de la proportion d'aliments achetés et des revenus disponibles.

En effet, 37% des ménages ruraux éprouvent des difficultés financières pour effectuer des achats alimentaires depuis 1994. Par ailleurs, une très forte majorité (72%) est conduite à modifier sa stratégie d'accès aux aliments, soit parce que la taille du groupe de commensalité a augmenté ou a été maintenue, soit parce que l'inflation a renchéri certains biens alimentaires de première nécessité (cf. Figure 1). Ces évolutions en matière de

<sup>7</sup>Entre 1985 et 1995, la contraction de la consommation globale des ménages ivoiriens a pu être évaluée à – 32% et celle des revenus à environ – 45% (BANQUE MONDIALE 1997).

<sup>8</sup>Parallèlement, l'hypothèse – selon laquelle la dévaluation a sensiblement accru les inégalités et la vulnérabilité alimentaire sélective des citadins – a été émise. Cette tendance à la détérioration est bien plus inégale aujourd'hui qu'avant la crise et l'ajustement en fonction de sous-groupes vulnérables comme des catégories de population en situation précaire qui restent encore à identifier.

consommation alimentaire peuvent parallèlement être liées à une contraction subite et sévère des revenus (perte à la récolte, chute de prix, faillite d'activité non-agricoles de complément).

Au demeurant, les ménages ayant opéré des ajustements dans la consommation sont davantage des ménages en situation de paupérisation accélérée (quartiles supérieurs). Leur précarité est essentiellement liée à une instabilité financière transitoire et à une perte de pouvoir d'achat. En revanche, pour les ménages les plus pauvres, cette stratégie est moins efficace étant donné la prépondérance de l'autoconsommation et le faible niveau des dépenses alimentaires.

**Tableau 4 : Nombre de ménages ayant déclaré une baisse de consommation**

Groupe d'aliments	en % (N=316)
Viandes	30.0
Boissons industrielles	25.6
Farines et pâtes	14.9
Huiles et graisses	10.8
Céréales	9.5
Conserves	8.2
Poissons	1.0
Ensemble	100.0

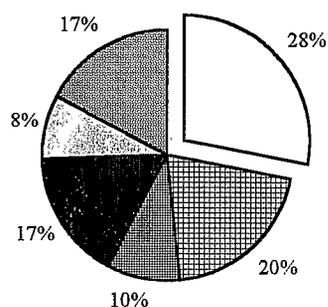
Les ajustements alimentaires ont surtout porté sur les biens alimentaires achetés, la ration alimentaire de base, constituée de vivriers essentiellement produits sur l'exploitation, ayant peu évoluée. Le repli complet sur l'autoconsommation avec arrêt total d'achat est rare (12.4%), limité à quelques ménages très précaires. La préférence va à la diminution des quantités achetées pour une même allocation budgétaire (42.5%) et à la sélection des denrées dans la gamme des achats (34.4%). Ainsi, certains aliments peuvent avoir purement et simplement disparu de la ration alimentaire du chef de ménage sans possibilité de substitution (lait, pain, café, ...). Ce dernier phénomène n'est, en effet, possible que pour des aliments ayant un substitut nutritionnel, sociologiquement acceptable, dans la gamme des aliments traditionnels (10.7%).

Le niveau de consommation collective des protéines animales (hors produits de la chasse) a été pressenti comme un indicateur probant de l'appauvrissement des ménages en période d'ajustement. Les produits carnés - viande de bœuf essentiellement - sont les plus fréquemment cités parmi les groupes d'aliments dont la consommation a été réduite (cf. Tableau 4). La demande de consommation a, par la suite, été reportée sur le poisson. La décision d'achat de viande semble, aujourd'hui, plus liée aux événements rythmant le cycle de vie du ménage comme aux cérémonies religieuses qu'aux disponibilités monétaires. Certes, les achats portent sur des quantités réduites et des sommes minimales (25 à 75 Fcfa/jour) mais la consommation est quotidienne dans toutes les catégories de revenu. Il en résulte une forte demande de consommation à laquelle tentent de répondre les réseaux marchands traditionnels. Bien structurés, ils bénéficient d'une assez forte intégration ethno-culturelle «verticale» (du pêcheur au colporteur). Les possibilités d'enrichissement qu'offre ce type d'activité, paraissent élevées par rapport à la vente de vivriers peu spéculatifs et concurrentiels. D'où un intérêt marqué pour la pêche continentale de la part de producteurs autochtones baoulé traditionnellement peu présents dans la filière. Dans le même temps, les dépenses de bière (500 Fcfa l'unité) et de vin (1.000 Fcfa/litre) ont également été fortement réduites au profit du vin de palme, plus économique (50 Fcfa/l).

### 3.2. Amélioration de l'accessibilité physique et économique

Si le retournement de tendance économique depuis 1995 a, quelque peu, permis de desserrer l'étai financier dans certaines exploitations, elle n'a malheureusement pu compenser des investissements productifs non réalisés ou améliorer une situation alimentaire et nutritionnelle dégradée après une longue période de crise. En effet, la hausse importante des prix consécutive à la dévaluation eu pour effet de mettre hors de portée certaines denrées alimentaires. Ce choc supplémentaire a stimulé la réactivité des individus – qui ne pouvaient maintenir leur niveaux de consommation - afin de préserver leur modèle de consommation, centré autour de quelques aliments symboliques tout en maintenant les formes de régulation d'accès qui le fonde. Il semble, par exemple, avoir fustigé le développement de « stratégies offensives » marquées par une amélioration de l'accessibilité économique ou physique des aliments (cf. Figure 1).

Evolution des stratégies d'accès aux aliments depuis 1994



- Aucune modification
- ▨ Maintien des dépenses alimentaires par consommation de l'épargne
- ▩ Maintien des dépenses alimentaires par amélioration des revenus
- Réduction des dépenses alimentaires et repli sur l'autoconsommation
- ▧ Renforcement de l'autonomie alimentaire par hausse de la production
- ▦ Augmentation de la dépendance alimentaire à l'égard de la famille

Figure 1

Certains ont tenté de soutenir le niveau des dépenses alimentaires en puisant dans leurs économies qu'il s'agisse « d'épargne sur pied » ou d'argent. D'autres ont cherché à améliorer leur situation alimentaire globale en combinant plusieurs stratégies selon leur degré de résilience/réactivité (LARIVIERE, MARTIN et SAVADOGO 1995) :

- diminution momentanée des dépenses globales liées à l'alimentation, la santé et la scolarité ;
- augmentation de la production familiale (par l'introduction de nouvelles cultures ou l'extension des superficies cultivées<sup>9</sup>) afin d'assurer une meilleure couverture des besoins ;

<sup>9</sup>Depuis la dévaluation, la Côte d'Ivoire a renforcé son option de développement des cultures de rente. Celle-ci s'est traduite par un accroissement des exportations dues aux nouvelles opportunités qu'offrent des prix plus compétitifs sur le marché international. Dans certaines zones cette nouvelle donne a même généré un phénomène de réaffectation de la ressource terre au profit des cultures d'exportation. Dans d'autres, ce sont plutôt certains produits vivriers qui ont vu s'accroître leurs superficies cultivées. Toutefois, les producteurs peinent souvent à répondre à la hausse de la demande urbaine en raison de la permanence de certains goulets d'étranglement (atomisation de la production, carence organisationnelle, déficit de main d'œuvre, mauvaise gestion de la fertilité).

- multiplication et diversification des activités afin de sécuriser ou d'améliorer les ressources monétaires<sup>10</sup>.

Enfin, une minorité a vu se renforcer sa dépendance alimentaire à l'égard de la parenté par le biais des dons et contre-dons après récolte afin de résoudre une situation de crise aggravée.

D'autres stratégies, telles que la réduction du nombre de dépendants économiques intégrés au groupe de commensalité, l'accélération de mobilité socio-géographique des jeunes actifs et des enfants, ont pu être tentées mais n'ont pas permis de diminuer sensiblement le nombre de personnes à charge. C'est une différence majeure avec les stratégies alimentaires des citadins.

### 3.3. Satisfaction alimentaire, disponibilités et niveau de commercialisation

En dépit leur caractère extensif traditionnel, les petites unités vivrières de production baoulé sont fortement insérées dans le système d'échanges marchands. Le choc de la dévaluation, loin de les inciter à se replier sur l'autoconsommation, semble plutôt avoir systématisé le phénomène de commercialisation des surplus, quitte parfois à dégrader le niveau d'autosuffisance alimentaire. Malgré tout, la vente intégrale d'une récolte sans maintien d'un stock minimal de semences est rare (6%). De plus, toutes les cultures ne sont pas commercialisées, soit parce que les récoltes ne dégagent pas de surplus, soit parce que les excédents sont redistribués sous forme d'aide ou consommés au sein du groupe de résidence.

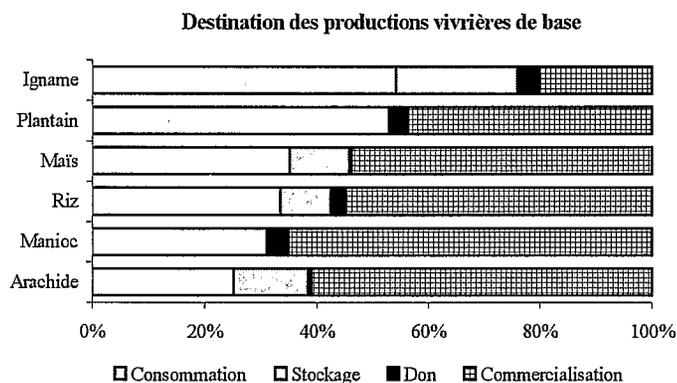


Figure 2

La ventilation des tonnages récoltés au cours de la saison agricole 1996-1997 permet d'évaluer la part des productions vivrières de base réservée à la consommation alimentaire du ménage (Figure 2). La part consommée fluctue fortement en fonction des cultures produites et du modèle de consommation. Elle aurait plutôt tendance à diminuer en zone de savane – tous vivriers confondus - si l'on en croit les statistiques (67% d'après l'Enquête Permanente Auprès des Ménages de 1988, 60% selon notre enquête en 1997). Ainsi, les ignames – base de la ration alimentaire - sont proportionnellement moins vendues que le riz, le manioc ou l'arachide pour lesquelles la demande urbaine de

<sup>10</sup>Le commerce d'attiéké offre des perspectives réelles d'enrichissement en raison d'une forte demande de consommation. L'artisanat agro-alimentaire représentait 40% des initiatives non-agricoles prises depuis la dévaluation. En terme monétaire, c'est la première source annuelle de revenu avec 66.000 Fcfa nets (18%).

consommation est forte et qui n'apportent pas la même satisfaction alimentaire subjective. Deuxième culture par le tonnage récolté (2.100 kg/exploitation) après l'igname (2.800 kg), le manioc n'a pas la faveur des consommateurs ruraux, à moins d'être transformé en *attiéké* (couscous)<sup>11</sup>. Utilisé sous forme de farine, il possède pourtant une plasticité proche du l'igname pilé (*foutou*). En zone forestière, il est d'ailleurs souvent pilé avec de la banane plantain. Le désintérêt marqué du consommateur pour le manioc renvoie plus certainement à l'univers des représentations collectives qu'à des connaissances diététiques établies : sa consommation est communément associée aux périodes de pénurie et de soudure alimentaire, sa culture n'est pas considérée comme noble en raison de sa rusticité.

La part commercialisée varie aussi en fonction de l'accessibilité de l'exploitation : elle est, par exemple, plus élevée dans les villages proches de marchés urbains que dans les villages éloignés des circuits de collecte et des marchés de groupage. En 1996 dans le département de Bouaké, 60% du manioc récolté avait été vendu contre moins de 40% dans celui de Sakassou. La rémunération effective des facteurs de production – par temps de travail sans comptabiliser le coût de la main d'œuvre familiale – et la demande de consommation interviennent également dans la décision de commercialisation. Ainsi, la valeur marchande d'un kilo d'arachide coque – peu cultivée localement – vendue par l'exploitant (115 Fcfa) ou du riz paddy local (135 Fcfa) est deux à trois fois plus élevée que l'igname (60 Fcfa) ou le manioc (20 Fcfa).

Enfin, on a observé que pour les vivriers de base (igname, manioc, riz, plantain confondus) les parts commercialisées et consommées sont corrélées au niveau des revenus. La part dévolue à l'autoconsommation diminue sensiblement dans les quartiles supérieurs : elle atteint 66% des disponibilités totales chez les « Très pauvres », 56% chez les « Pauvres » (56%) contre 48% pour les « Intermédiaires » et 46% pour les « Riches » alors même que les disponibilités totales sont plus importantes. Ce qui aura été consommé en sus ne pourra donc être commercialisé ou redistribué sous forme d'aide ou de don alimentaire. Cette situation a des conséquences négatives multiples à court et moyen terme, effectives ou potentielles : perte de revenu, participation réduite au système de don et de contre-don, diminution des réserves alimentaires. Par suite, la vulnérabilité alimentaire de l'individu augmente de même que le risque d'insécurité alimentaire en période de soudure.

## **Discussion et conclusions**

Cette enquête conduit à relever le décalage très important existant entre les sphères rurale et urbaine dans le domaine de la consommation alimentaire.

La dévaluation – par une modification immédiate des termes de l'échange – favorise certes la reconquête du marché intérieur par les productions vivrières locales mais elle implique une modification sensible des régimes alimentaires en milieu urbain où les produits importés occupaient une place importante. Les stratégies d'accès aux aliments évoluent également en raison du renchérissement prononcé de certaines denrées alimentaires ou de facteurs de production importés. De nombreux auteurs ont relevé l'importance du phénomène de substitution d'aliments dans la ration journalière des citadins alors même que la part consacrée aux dépenses alimentaires augmentait parfois dans certains ménages précaires (AKINDES 1995 et 1998, BRICAS 1996). Dans certaines couches de la population, les besoins alimentaires de base ne sont plus satisfaits tant d'un

---

<sup>11</sup> Les tonnages moyens récoltés par exploitation étaient estimés à 580 kg de banane plantain, 465 kg de riz paddy, 240 kg d'arachide, 220 kg de maïs en 1996-1997.

point de vue quantitatif que qualitatif. Néanmoins, la malnutrition que l'on observe reste très sélective (entre et à l'intérieur des groupes de commensalité).

Par comparaison, en zone de savane, la sensibilité des ménages aux fluctuations de prix des denrées alimentaires est moindre, étant donné la monétarisation incomplète des échanges et la prépondérance de l'autoconsommation. En revanche, l'incidence de la pauvreté y reste la plus élevée, même en période de relance économique (BANQUE MONDIALE 1997). On relève cependant de grandes disparités entre les ménages ruraux en fonction de l'orientation économique des exploitations. Si, pour les producteurs vivriers le contre-coup de la dévaluation a été mesuré, les producteurs cotonniers encadrés de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) et les maraîchers périurbains, consommateurs d'intrants fortement réévalués ont, en revanche, été plus affectés.

Les ajustements opérés dans la consommation sont donc plus limités qu'en ville : disparition d'aliments importés « socialement » valorisants, réduction de la consommation de viande. Au demeurant, le modèle de consommation baoulé a fondamentalement peu changé et reste fondé sur la culture de l'igname qui assure la meilleure satisfaction alimentaire subjective. Et c'est bien en fonction des représentations collectives du « bien-manger » que s'organise la production et se prennent les décisions culturelles.

Les stratégies d'accès aux aliments mises en œuvre par les chefs d'exploitation subissent, elles aussi, certaines réorientations. Elles couvrent un large panel d'attitudes qui va du repli progressif sur l'autoconsommation – marquée par une diminution globale de la part du budget allouée à l'alimentation quotidienne (moindre chez les plus pauvres cependant) - au maintien du style alimentaire grâce à des stratégies de compensation et de diversification de revenu.

De même, à l'échelle de l'exploitation, la dévaluation modifie les perspectives de moyen terme puisque la quête de numéraire peut conduire à augmenter la part traditionnellement commercialisée. Cette réorientation progressive conduit le petit producteur vivrier à augmenter sa prise de risque par rapport au marché. A terme, si cette spécialisation marchande se poursuit, il n'est pas sûr que tous puissent maintenir un niveau élevé d'autosuffisance alimentaire. D'où la nécessité, dans de nombreux ménages, de diversifier et de multiplier les activités. En effet, un niveau élevé de ressources est susceptible de garantir une meilleure accessibilité aux denrées alimentaires, soit pour diversifier la ration de base (amélioration qualitative), soit pour la compléter (amélioration quantitative) en période d'inflation. Dans les faits, ce schéma comportemental est parfois infirmé puisque ces ressources peuvent être utilisées pour couvrir des imprévus sociaux. De plus, la réactivité/résilience d'un individu face à une modification aussi importante de son environnement que la dévaluation du Fcfa requiert une capacité d'anticipation, d'adaptation, un niveau d'information et de ressources que tous ne possèdent pas.

Ce sont ces parades et réactions à la dévaluation que nous avons cherché à sérier tout en élargissant notre champ de recherche aux autres composantes de la sécurité alimentaire.

L'ensemble de ces ajustements a, bien évidemment, des conséquences sur le niveau de satisfaction des besoins alimentaires, le degré de vulnérabilité et l'état nutritionnel des individus. C'est un des axes majeurs de cette recherche qui doit être approfondi par une analyse des formes de répartition des aliments, des modes de régulation dans la consommation ainsi que des mesures nutritionnelles.

## **Bibliographie**

AKINDES, F. (1995), Dévaluation et alimentation, Paris, CIRAD, *Les Cahiers de la Recherche-Développement* (40), 24-42.

AKINDES, F. (1998), *Les stratégies alimentaires des ménages en période de crise. Une observation des tendances trois ans après la dévaluation*, INSAH-PRISAS-ORSTOM-Université de Bouaké, 28p.

ANCEY, G. (1974), *Relations de voisinage ville-campagne. Une analyse appliquée à Bouaké : sa couronne et sa région (Côte d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM, 258p.

BANQUE MONDIALE, (1997), *Côte d'Ivoire. La pauvreté en Côte d'Ivoire. Cadre d'action*, Rapport n°15640-IVC, 110p.

BRICAS, N. (1996), L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique, Paris, EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-Université de Paris VI, *Crise et population en Afrique. Crise économique, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, VALLIN, J. et COUSSY, J. eds., Les Etudes du CEPED (13), 183-207.

CHALEARD, J-L. (1996), *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, KARTHALA, 661p.

COURADE, G. (1996), Entre libéralisation et ajustement structurel : la sécurité alimentaire dans un état, Paris, John Libbey Eurotext, AUPELF-UREF, *Cahiers d'études et de recherches francophones (Agricultures)* 5 (4), 221-227.

COURADE, G. et CALVO, E., eds. (1992), Le fait alimentaire : débats et perspectives, *Revue Tiers-Monde* 33 (132), 725-871.

COURADE, G. et HAUBERT, M. (1997), Sécurité alimentaire et question agraire : les risques de la libéralisation, Paris, PUF, *Revue Tiers-Monde* 39 (153), 9-24.

COURADE, G. et de SUREMAIN, E. et al. (1998), *Inégalités et processus d'appauvrissement et d'enrichissement en Afrique sub-saharienne*, texte présenté pour l'expertise collective « Ménages et crise », ORSTOM-ENSEA, Abidjan (11-18 novembre 1998),

DIBLEY, D., REARDON, T. et STAATZ, J. (1996), *How does a devaluation affect an economy ? Lessons from Africa, Asia, and Latin America*, Michigan, Department of Agricultural Economics, MSU, Staff Paper 96-105, 35p.

HAUBERT, M., eds. (1997), *L'Etat et le marché. Sociétés paysannes et développement*, Paris, Publications de la Sorbonne, 381p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (1996), rédigé par OUATTARA, I., *Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire 1993 et 1995*, Abidjan, Ministère du Plan et du Développement Industriel, 41p.

JANIN, P. (1997), *Stratégies de sécurisation alimentaire des ménages ruraux ivoiriens après la dévaluation*, ORSTOM-Université de Bouaké, 59p.

LARIVIERE, S., MARTIN, F. et SAVADOGO, K. (1995), Stratégies des ménages ruraux en matière de sécurité alimentaire dans un contexte d'ajustement structurel : le cas de la province du Passoré au Burkina-Faso, Grenoble, PUG, *Economies et sociétés* (série Développement agro-alimentaire) AG 22 (3-4), 145-165.

MINISTERE DU PLAN, (1966), rédigé par FRIDE, B., LE CHAU, LHUILLIER, H., MICHAUD P. et RIPAILLES C., *Etude régionale de Bouaké 1962-1964, tome 2 : l'économie*, Paris, 326p.

VIMARD, P. (1997), Modernisation, crise et transition familiale (Afrique sub-saharienne), Paris, ORSTOM, *Familles du Sud, Autrepart* (2), 143-159.